



CGT SPIP 82



Montauban, le 14/11/2018

Référentiel des pratiques (in)opérationnelles en vigueur au SPIP 82

1/ définir une politique de service : évaluer et planifier

- répartir les agents selon la règle du « premier arrivé, premier servi »
- ne surtout pas donner de consignes réfléchies, claires et pérennes aux personnels administratifs en poste à l'accueil ou au secrétariat afin de faciliter la communication et l'organisation de travail de l'ensemble des agents : répondre aux familles et aux courriers, sans cesse réaffecter les dossiers d'un CPIP à l'autre...
- recadrer régulièrement l'équipe en renvoyant chacun à sa place de subordonné, couper court à des initiatives individuelles, tout en précisant que la porte reste ouverte et en appelant chacun à adopter une approche constructive
- maintenir la présence de deux CPIP hommes en milieu ouvert afin d'assurer la sécurité du service
- dévoyer la notion de priorisation pour colmater les difficultés RH (permanences arrivants assurées par le milieu ouvert, affectation des détenus prévenus à un collègue absent pour une longue durée, distribution des détenus condamnés aux deux autres collègues du milieu fermé...)

2/ prévenir les risques psycho-sociaux

- maintenir des agents en souffrance « parce que c'est comme ça et pour ne pas faire jurisprudence »
- interdire à l'ensemble de l'équipe d'éprouver de la compassion et de l'empathie envers son ou sa collègue en difficulté (consigne précisée en entretien individuel comme en collectif)
- interdire aux agents « d'arroser tout le service avec ses difficultés (...) chacun doit prendre sur soi »
- renvoyer systématiquement les agents à leurs responsabilités personnelles et à ses problèmes psychologiques quand il évoque son mal-être
- culpabiliser chaque agent en opposant régulièrement le milieu ouvert et le milieu fermé, en sous entendant que les difficultés des uns sont dues à l'inertie des autres

Chacun aura bien compris que ces méthodes de management bienveillant ont pour effet immédiat de cristalliser les tensions, d'entretenir le mal être individuel et de miner la dynamique collective.

La mise en place d'un groupe de travail relatif à l'organisation du service a été une faible lueur d'espoir.

La première séance a été riche en matière d'échange avec le cadre de proximité et en suggestions (9 au total). Mais quel a été notre dépit de constater que seules deux propositions avaient été retenues par l'équipe de direction, qui n'a pas même daigné s'associer aux deux réunions de travail suivantes !

Nous attendons la prochaine réunion de service du 16 novembre 2018

« où l'organisation du service pour les mois à venir sera le thème principal ».

En attendant, nous comptons sur la solidité de chacune et chacun

(pour combien de temps encore ?)

pour assurer comme il se doit le service public pénitentiaire !